



## Règlement 1<sup>er</sup> TROPHÉE GROUPAMA LA GACILLY



### Trophée réservé aux coureurs de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> catégorie, Juniors et PCO

- Le 1<sup>er</sup> Trophée GROUPAMA est organisé sur les 4 épreuves 2, 3 juniors et PCO contrôlées par l'US LA GACILLY CYCLISME
  - La Chapelle Gaceline le 17 avril épreuve en circuit
  - La Gacilly le 26 juin épreuve en ligne « l'Elan Gacilien »
  - Lohéac le 8 juillet épreuve semi nocturne en circuit
  - La Telhaie en Guer le 28 août épreuve en ligne « les Boucles de l'Oyon »
- Le classement chaque épreuve attribuera aux 20 premiers les points suivants :  
50.45.40.35.32.30.28.26.24.22.20.18.16.14.12.10.8.6.4.2
- Un bonus de 10 points sera accordé aux coureurs ayant participé aux quatre épreuves.
- En cas d'égalité de point au classement général, le classement de la dernière épreuve réalisée fera le départage
- Les prix pour le classement général seront remis à l'issue de la cérémonie protocolaire des Boucles de l'Oyon, pour un montant global de 700€
  - 1<sup>er</sup> 200€
  - 2<sup>ème</sup> 150€
  - 3<sup>ème</sup> 100€
  - 4<sup>ème</sup> 50€
  
  - 1<sup>er</sup> Junior 100€
  - 1<sup>er</sup> des 3<sup>ème</sup> Cat et PCO 100€
- Pour prétendre être dans le classement général final, il faut avoir participé à minimum 3 épreuves dont l'épreuve finale de la Telhaie en Guer « Les Boucles de l'Oyon »
- Les classements à l'issue de chaque épreuve seront communiqués sur les différents sites internet, avec entre autres Vélopresscollection, Sportbreizh, Vélo Ouest... ainsi sur la page facebook de US LA GACILLY CYCLISME



# Groupama